

Souvenirs, souvenirs...

Paru dans le 24 heures du 11 octobre 1989

Le temps des vendanges est de retour

Les Nations Unies de Lavaux

Durant la période des vendanges, Lavaux ressemble à un territoire international. Dans ce jardin des Nations Unies, Français, Italiens, Espagnols, Polonais, Grecs, Portugais, Afghans, Suisses se retrouvent, se mélangent et s'agitent avec le même but, sentir le raisin avant l'arrivée du mauvais temps. L'ambiance, dans les vignes comme dans les caves, est toujours chaleureuse, et tout le monde, quelles que soient les cultures et les traditions, se sent à l'aise dans cette activité séculaire. Un seul intrus est venu se mêler à la fête cette année: le mauvais temps, qui, s'il a manqué le début des vendanges, n'a pas oublié de se rappeler au bon souvenir des vigneronnes, samedi et dimanche derniers. Mais sous le soleil ou sous la pluie, le travail ne manquait pas

pour les vendangeurs, puisque cette année est une des plus généreuses de la décennie. Les prévisions vont même jusqu'à 55 millions de litres pour le canton de Vaud, alors qu'en on était resté à 33 millions l'an dernier. Les plus optimistes, et il y en a le soir dans les caves, parlent d'une récolte aussi abondante qu'en 1982. Les journées sont donc bien remplies, ce qui n'empêche pas les soirées d'être animées, malgré les bras et les jambes lourdes. Ainsi, à Grandvaux, comme le veut la tradition, pas un vendangeur, même épuisé, ne manquerait le petit bol improvisé dans la caveau de la famille Malherbe. Une excellente occasion de se remémorer les péripéties des vendanges précédentes en goûtant le cru 1988.



Chez la famille Malherbe, à Grandvaux.

Photos: Jane Way



Jean-Christophe Piccard et Jean-Pierre Mani, au Daley.



Isaac Riccard.



Roger Malherbe, Sylvie Rovelli, Roger Jaccaud et René Panchaud.



Yves Porta et sa mère Idi, à Grandvaux.



Denise, Danielle et le chien Cooky.



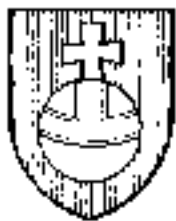
Cathy et Marcel.



Josiane, Claude, Danielle et Denise.



Les quatre-heures chez Maurice Demierre, à Rieux.



LE GRANDVA

Publication de la Municipalité de Grandvaux
distribuée gratuitement à tous les ménages

lien

Octobre 2009 / 65

En octobre tonnerre, Vendanges prospères.

N'y-a-t-il plus rien à dire?

Il est vrai que les vacances se prolongent chez certains qui ont de la peine à reprendre le collier. Toutefois, à l'ère de l'information et de la communication, il faut savoir se faire violence. Ou alors, le processus de fusion gèle-t-il toute initiative et notre exécutif tombe-t-il en léthargie à l'image de ces charmantes marmottes qui se préparent à passer l'hiver dans leur terrier?



Trêve de plaisanterie, notre commune continue à vivre et ce ne sont pas les manifestations de ce dernier mois qui sont contradictoires à cette affirmation. Certes, pour certains, les fêtes ne sont pas votre tasse de thé, fut-il d'octobre, mais les sociétés grâce à votre soutien animent notre commune. Le chaudron communal grandvalien - pour la future soupe à la courge? - n'a-t-il pas été rempli d'événements positifs si possible, ou négatifs au pire, pour alimenter un éditorial dans les délais? Vous le relevez souvent, Monsieur le syndic, que ce journal est apprécié de la population. Alors faites plaisir à votre élec-

torat en communiquant au mieux vos informations, vos décisions – qui ne relèvent pas de leur adoption par le législatif – vos remarques, rappels, etc. ou émettez une opinion tranchée sur un sujet ou sur un autre, qui coupera court à toute rumeur.

A cinq membres à l'exécutif, dix fois par année, et dans les délais vous devriez pouvoir transmettre un article de fond sur un sujet d'actualité communale ce qui éviterait à votre rédacteur de se substituer à vous pour alimenter le Grandva'lien sans votre concours.

J-P. Genoud, rédacteur

Incivilités citoyennes

Cette photo a été prise le 27 Août 2009 le long du chemin du Grabe (qui mène à la Tour de Gourze, donc touristique). Elle est suffisamment éloquente, mais mérite un commentaire à l'endroit de citoyens peu soucieux de leurs droits et devoirs canins et civiques. En effet, avant d'être exposées de la sorte, par un citoyen outré de ces incivilités, ces crottes se trouvaient sous la haie de la copropriété Le Grabe 24 à 32!!

Entre les chiens du voisinage, qui ne sortent heureusement pas de leur jardin, mais qui aboient à chaque passages de piétons dès ~ 0630!! et les propriétaires de chiens qui ne veulent pas de déjections près de chez eux et qui montent un bout du chemin du Grabe pour les soulager, il y a un manque total d'éducation de la part de ces propriétaires.

Prochainement des distributeurs de sacs Robidog vont être installés, en espérant que ces mêmes propriétaires les utilisent



plutôt que de continuer à laisser leurs animaux souiller les propriétés d'autrui.

La municipalité

Le Grandva'lien est tiré à 1300 exemplaires, distribués à tous les ménages de Grandvaux, à la Préfecture, aux Municipalités et aux députés du district. Les articles NON officiels publiés le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Impressum

- Editeur:
Municipalité de Grandvaux
- Rédacteur:
Jean-Pierre Genoud
- Publicité:
Jean-Maurice Clerc
- Impression:
Imprimerie et Chronique de Lavaux
- Prochain numéro:
6 novembre 2009
- Délai pour textes et annonces:
23 octobre 2009

**Garage de la Petite Corniche
Michel Delessert S.A.**

Route de Lavaux 329 – 1095 Lutry
Téléphone 021 791 52 65 – Fax 021 791 55 67
E-mail: toyota.lutry@bluewin.ch



Michel et Yann Delessert

Entreprise familiale

Vu, écouté, découvert...



Une 11ème édition tout d'or vêtue

Le village était fort animé du 11 au 13 septembre pour cette 11ème édition de la Fête de l'étiquette. Outre le fait de mettre en concurrence divers artistes ayant fait preuve d'originalité pour faire briller de leurs éclats une étiquette sur le thème «L'or de la Terre, l'Or du Vin», le public pouvait aussi découvrir une palette d'artistes du cru qui exposaient aquarelles, pastels, huiles et autres réalisations picturales à la grande salle, à la maison Maillardoz, ainsi que dans les espaces du Logis du Monde. A relever que la salle des sociétés dans cette dernière bâtisse, manquait quelque peu d'éclairage pour mettre davantage en valeur les pièces exposées. Mais ceci n'a pas transformé en or mat, les ors blanc et rouge des artistes confirmés ou amateurs – au bon sens du

L'étiquette de vin en fête



Les gagnants de g. à dr.: 1er prix du jury et Prix du public: M. Alain Deppierraz, 2ème prix du jury: Mme Maria Misselbrook, Prix de la Municipalité: Mme Chantal Haessig-Equey, Prix de la FIJEV: Mme Magda Schneider.



Prix de la Confrérie de l'étiquette.
Photos Serge Bioley

terme – que sont Michel Tenthorey, Rolande Michaud, Yvonne Zbinden-G, Jean-Pierre W. Oulevey et Albert Gueuning.

Le Musée Encre & Plomb, atelier-musée vivant de l'imprimerie à Chavannes-près-Renens, était aussi présent pour remettre à chaque visiteur intéressé, un signet souvenir nominatif en typographie. Une librairie axée essentiellement sur le vin et la gastronomie et les BD d'Hugo Pratt occupait un espace de la grande salle, ainsi que la Confrérie de

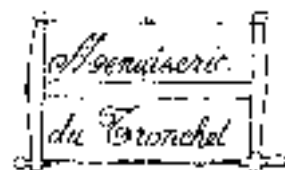
l'étiquette, à côté du stand de dégustation où se pressaient, dans une ambiance conviviale, amateurs de crus blancs ou rouges et de spécialités de la région.



Deux toiles de Mme R. Michaud, de Grandvaux.

ED ENTREPRISE ELECTRIQUE
ROGER DESFAYES
 CH. DU VIGNY 1 - 1096 CULLY
 SPECIALISTE TELECOM ISDN
 021 799 33 33 - NATEL 079 206 75 26 - FAX 021 799 33 38
 WWW.DESFAYES.CH

Pour tous travaux de menuiserie et agencement de cuisine



Daniel Laffely

Le Tronchet / 1091 Grandvaux

Tél. atelier: 021 799 24 83 / Fax 021 799 16 57
Tél. privé: 021 907 70 44

«Qui veut être bien servi va chez Laffely»

aux Ruvines dès 11h45 en compagnie de la Lyre de Lavaux pour une partie conviviale: apéritif offert par la paroisse et repas variés dès 12h30. Particularité: les prix seront laissés à la libre appréciation de chacun et à verser dans un tronc. Invitation cordiale à tous, participants au culte ou à la messe du jour... ou non. Et merci de nous rejoindre joyeusement pour cette fête!

Concert

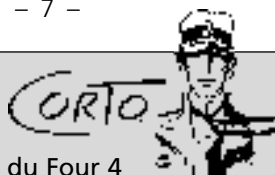
Dimanche 1er novembre, à 18h00, concert au Temple de Cully. M. Daniel Chappuis, ancien titulaire des orgues de Villette et de Grandvaux, nouvellement élu titulaire de ceux de Saint-Martin à Vevey, donnera son concert d'adieu.

Qui cherche... trouve!

Couple de Grandvaux (non-fumeurs, sans enfants et animaux), **cherche à louer** un logement (3.5 pièces ou plus) à Grandvaux à partir de mars 2010 et pour une durée limitée (9 à 12 mois environ).

Tél. 021 799 99 99

Caveau Corto ch. du Four 4



Nouvel horaire

Vendredi de 17h00 à 21h00
 Samedi de 16h00 à 21h00
 Dimanche de 16h00 à 21h00

2 au 4 octobre

Vendanges OUVERT

9 au 11 octobre

Vendanges OUVERT

16 au 18 octobre

Georges & Jean-Louis PALAZ



23 au 25 octobre

Cave DUBOUX

30 oct au 1er novembre

Brisolée *



6 au 08 novembre

Francine et Daniel MALHERBE

* Quatorze vigneron vous offrent leurs crus pour vos papilles et selon la bonne tradition de la brisolée, vous pourrez y déguster le vin nouveau, viandes froides et fromages de différents alpages.

CEP D'OR Grandvaux - Villette

Programme des réunions des aînés pour 2009/2010 qui auront lieu les mercredis après-midi, à 14h00.

28 octobre 2009: Aran, Salle des Mariadoules, «Concerts en noir et blanc»

Film de l'aventure chorale Suisse-Bénin, présenté par le pasteur Jean-François Ramelet, responsable du projet.

25 novembre 2009: Aran

«Romandie au cœur» 2ème volet
 Film par M. Samuel Monachon
Nous partageons cet après-midi avec le Trait d'Union, Groupe des aînés de Cully, Epresses et Riex

16 décembre 2009: Aran

Noël: «Il était une fois» par Madame Flory Lambelet, conteuse
Nous partageons cet après-midi avec «les Paysannes»

27 janvier 2010: Grandvaux, nouvelle Salle des Sociétés

«Souvenirs... souvenirs...»
Témoignage de M. François Besson, premier directeur dès 1969 de la Cité des Enfants (Fondation Eben-Hézer) à St-Légier.

24 février 2010: Aran «Péloponnèse, presque île de la Grèce»

Diaporama par Mme. Edith Dubler

24 mars 2010: Aran «Chœur des Paysannes» Après-midi en chansons
Avant-dernier mercredi du mois!

28 avril 2010: Aran, «Métier Passion»

Paysages de Lavaux: avant et après l'autoroute. Exposé avec projections par M. Jean-Pierre Mani, Grandvaux

5 mai 2010: Sortie???

Si ces rencontres – qui sont ouvertes à tous – vous intéressent, venez partager avec nous un moment de convivialité.

Pour tout renseignement ou un transport 021 799 37 55 ou 021 799 24 05.

Amateurs de jazz

Ne manquez pas les concerts au Restaurant du Signal de Grandvaux

Alors ne manquez pas le vendredi 2 octobre 2009

SOIRÉE CAQUELON AU SALVAGNIN

avec

INDIANA JAZZ BAND

Samedi 3 octobre THE GLUG GLUG FIVE

Samedi 7 novembre NEWCASTLE JAZZ BAND

Concerts de 21h00 à 24h00

Renseignements et réservations au 021 799 11 66

www.lesignal.ch

FREYMOND



● Maçonnerie B.A.

● Echafaudages

● Réfections

● Entretien d'immeubles

● Intervention d'urgence 24/24 h

Chemin de la Clergère 23

1009 Pully

Tél. 021 728 23 71

Fax 021 729 52 78

Chemin du Casard 7

1091 Grandvaux

Tél. 021 799 25 71

Chemin des Chaffeises 20

1092 Belmont

Tél. 021 791 49 08

Y a-t-il une formation spécifique pour être juge cantonal?

Non, il n'y a pas de formation spécifique, en particulier pas d'«école de la magistrature», comme c'est le cas en France. Les juges cantonaux se recrutent essentiellement dans trois viviers: les magistrats de première instance, les greffiers du Tribunal fédéral et enfin les avocats. Cette diversité de provenance fait la richesse du TC.

Quel a été votre parcours personnel?

Je viens pour ma part du milieu des avocats. J'ai fréquenté l'Université de Lausanne dès 1976, où j'ai obtenu une licence puis un doctorat en droit en 1984, avec une thèse portant sur «La prise en considération du droit étranger (pénal et extra-pénal) dans le jugement pénal». Après un poste d'assistant à l'Uni, un peu de greffe et mon stage comme associé. Je l'ai quittée après mon élection au TC en 2002. Je ne regrette pas ce choix. J'apprécie d'avoir un rôle conciliateur ou, si la conciliation n'aboutit pas, de trancher en pesant les points de vue et les intérêts divergents des parties. Ce rôle

d'«arbitre» me convient mieux que celui de défenseur inconditionnel d'une cause.

Vous rappelez-vous d'une affaire marquante?

Vous serez déçu... Dans les cours auxquelles j'appartiens, il n'y a pas de ces affaires spectaculaires, avec «du sang à la une», qui passionnent le public! Je pense cependant à une affaire concernant la succession d'un acteur célèbre qui, compte tenu de sa complexité, a été réglée dans des délais très rapides.

Comment voyez-vous l'avenir?

Il y a un paradoxe. D'un côté, on exige des juges une célérité croissante. D'autre part des voies de droit plus larges sont ouvertes aux justiciables. Les causes deviennent plus complexes et les procédures des parties plus volumineuses. Dans le même temps, le nombre d'affaires traitées par le TC a nettement augmenté: pour les seules cours civiles et pénales, il a passé de 1598 affaires en 1979 à 3666 en 2008. Le défi sera de rendre une justice de qualité dans des délais qui restent raisonnables.

Ce sont les partis politiques qui proposent les noms des juges cantonaux. N'y a-t-il pas là ingérence du pouvoir politique et entorse à la fameuse séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) chère à Montesquieu?

Non. Selon l'art. 131 al. 3 de la Constitution vaudoise, le Grand Conseil veille à une représentation équitable des différentes sensibilités politiques. Il est vrai que, pour avoir une chance d'être élu, un candidat doit d'être proposé par un parti. Moi-même je l'ai été par l'UDC. Mais par la suite, après son élection, le juge se doit de rester indépendant et de ne pas accepter la moindre directive du parti en question. Je n'ai moi-même jamais fait l'objet d'aucune pression du parti qui m'a présenté. C'est à cette condition que la séparation des pouvoirs peut être maintenue, et donc l'indépendance de la justice.

Merci, Monsieur le Juge, d'avoir éclairé notre lanterne sur un sujet complexe, parfois ardu, et peu connu du grand public.

(propos recueillis par Pierre Jeanneret)

Communications du conseil paroissial de Vilette



Rendez-vous culturels

4 octobre

10h30 Cully, offrande et ouverture du culte de l'enfance et des catéchismes

11 octobre

9h 00 Riex, café-tartine
10h30 Grandvaux*

18 octobre

10h30 Cully*

25 octobre

10h30 Vilette*

1^{er} novembre

9h00 Les Monts
10h30 Cully*

*cène

Cep d'or

Première rencontre le 28 octobre à 14h00 aux Mariadoules. Présentation du film de l'aventure chorale Suisse-Bénin «concerts en noir et blanc», présenté par le pasteur Jean-François Ramelet.

Culte de l'enfance et catéchisme

Le culte de l'enfance reprend le 3 octobre à 14h00 au Temple de Cully, pour les inscriptions, s'adresser à M.-C. Baatard, 021 784 57 78.

Le catéchisme des 7ème commence le 3 octobre à 10h à la Cure de Cully.

Culte du 25 octobre

«Je me verrai beau, belle dans tes yeux», un culte à 10h30 à Vilette sur l'estime de soi. Il sera célébré par les ministres Maurice Goncè et Bertrand Amaudraz. Suite à ce culte, un

séminaire d'une journée vous sera proposé sur le thème de l'image de soi. Cette offre est destinée également aux paroissiens de Savigny-Forel.

Journée du 4 octobre

La journée du dimanche 4 octobre sera une journée de fête. Le culte qui l'ouvrira permettra à chacun d'apporter son offrande spéciale, en argent ou/et en nature et marquera ainsi l'ouverture traditionnelle des catéchismes et du culte de l'enfance, ainsi que l'envoi des jeunes à Madagascar, le tout sous la présidence experte et imaginative de nos trois pasteurs. N'en disons pas plus... sinon que les offrandes en nature seront partagées entre les participants à la fin du service et selon leurs goûts. La suite incombe à la Commission des fêtes qui vous attendra

« Grandvaux est un village calme et reposant »
- Mais dormez-vous vraiment bien... ?



Votre spécialiste en literie

Centre commercial – 1070 Puidoux
www.mobideco.ch – 021 946 46 42

Epicierie de Grandvaux



Alimentation
Ruelle de l'Eglise 14
1091 Grandvaux
Tél. 021 799 50 51

Horaires d'ouverture:

le matin:
du lundi au samedi
6h30-12h15
dimanche et jours fériés
7h30-12h15

l'après-midi:
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
15h30-18h30

Merci à notre clientèle

Les étiquettes en concours

La salle du conseil communal abritait soixante-six œuvres d'artistes prétendant allier l'or de la terre et l'or du vin sur leur réalisation. Le public, avec 723 votants, a plébiscité l'étiquette No 31 «A l'or santé» de M. Alain Deppierraz, de Belmont. C'est cette même œuvre qui a été choisie à la 1ère place par le jury, composé de professionnels et de personnalités liées au monde du vin, suivie au deuxième rang de la composition No 37 «Anthéa» de Mme Maria Misselbrook de Lausanne.

La Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin (FIJEV) a remis également un prix à Mme Magda Schneider de Montreux pour sa création «Olympio 09» (No 39) et finalement la Municipalité de Grandvaux a choisi l'étiquette



A la tombola Mme M. Emery et R. Parisod.



Œuvres de Mme Y. Zbinden-G à la maison Maillardoz.

La Confrérie de l'étiquette a remis la distinction de la plus belle étiquette de l'année, à Mme Lina Monnier de Cully, récompense qui honore une étiquette habillant déjà une bouteille dans le commerce. Le graphiste, Marc Fontaine, et l'imprimeur Roth & Sauter sont aussi associés à ce choix effectué par le public. A relever que celui-là s'est effectué parmi 11 étiquettes, elles-mêmes sélectionnées par la Confrérie sur 250 propositions.



Grandvaux sous la neige de J-P. W. Oulevey.

qui ornera les bouteilles de la réserve de la commune, cuvée 2009, présentée par – le hasard fait parfois bien les choses – Mme Chantal Haessig-Equey, de Grandvaux («Chimène» No 16).



Stand de dégustation.

Clôture

Le président de l'Association, Cl. Friderici, lors de la cérémonie de proclamation des résultats et de clôture a remercié la Commune de Grandvaux pour son soutien, la Confrérie de l'étiquette pour sa collaboration, ainsi que tous les artistes, partenaires, bénévoles, encaveurs et négociants en vins qui ont su faire briller de toutes leurs pépites cette 11ème édition.

La fête 2010 se déroulera du 10 au 12 septembre et il pourrait s'agir d'un thème sur le vin et la flore. Pour ceux qui seraient tentés de présenter une œuvre, se référer au site www.villagedeletiquette.ch.

JPG





A l'accueil D. Compondu et J-P. Marthe.



Musée Encre et Plomb, Michel Reymond et Jean-Maurice Clerc.



Un public nombreux et intéressé à l'annonce des résultats.

 <p>CH. DE CHAMPAFLON 7 CP 120 - 1096 CULLY TÉL. 021 799 47 30 NATEL 079 409 22 37 g.maury@bluewin.ch ATELIER: LA THIOLEYRE</p> <p>MÂÎTRISE FÉDÉRALE PLÂTRERIE, PEINTURE PAPIERS PEINTS DÉCORATION, RÉNOVATION</p>	 <p>1090 LA CROIX Tél. 021 791 53 47</p> <p>1092 BELMONT Fax 021 791 58 83</p>
---	--

A voir, écouter, découvrir... et pourquoi pas déguster!

Hôpital de Lavaux

Expositions 2009-2010

1er septembre 2009
au 11 octobre 2009
Marinette FELIX, Prilly
Photographies

12 octobre 2009
Amédée CHATRIAND, Lausanne
Huiles

8 novembre 2009
Yvan FERRARI, Villars-sur-Glâne

10 novembre 2009
au 10 janvier 2010
Lise DAUTRY, Montpellier
Pastel & encre

Espace d'exposition situé dans
la cafétéria et ouvert tous les jours
de 8h00-20h00.



Vendredi 2 octobre 2009

LORSQUE SOUFFLE L'HARMATTAN

Voyage en Afrique de l'Ouest

Par Hervé Schmidt, globe trotter

«Avant le voyage, on dirige celui-ci. Pendant le voyage, c'est lui qui vous dirige»
Alors en route pour les grands espaces qui, du Sénégal au Niger, offrent à foison leur
immensité. Des mythiques cités envoûtantes aux villages paisibles et rebelles, cette
causerie aura un goût de poussière, celle qu'on avale au gré des découvertes.

Chez Yolande Perdrizat, ch du Vigny 10, 1096 Cully, 021 799 38 12
Exposé dès 19h30, puis repas composé de ce que chacun amène.

Invitation du SEL D'ICI

Le SEL D'ICI, créé en 2004, s'adresse aux habitants de Grandvaux, Cully, Villette, Epesses et
Rieux. Dans le but de rencontrer les adhérents, en accueillir de nouveaux, répondre aux ques-
tions, etc. nous avons décidé d'organiser des rencontres tous les 2 mois en 2009, la pro-
chaine le:

Lundi 2 novembre 2009 de 20h00 à 22h00

Salle Corto Maltese (3^e étage du Logis du Monde, à côté de l'hôtel du Monde)

Toute personne intéressée est cordialement invitée à venir nous rejoindre, à l'heure qui lui
convient, pour quelques minutes ou quelques heures... sans engagement, afin de parta-
ger un moment convivial.

N'hésitez pas à amener des amis, voisins ou connaissances avec vous.

Au plaisir de vous rencontrer et partager un café (ou autre...) et un moment avec vous

Le comité de l'entraide familiale



Concerts de la Chanson Vigneronne

Seul dans le domaine végétal,
le vin permet à l'homme de
comprendre la véritable
saveur de la terre.



Colette (1873-1954)

Comme chaque année, **La Chanson Vigneronne** répète chaque semaine avec plaisir pour vous présenter un programme qui, nous l'espérons, vous ravira.

Pour des raisons internes, nous avons dû modifier les dates de nos concerts. Ceux-ci auront lieu **les 13 et 14 novembre 2009**, et non pas la semaine suivante, comme annoncé sur le calendrier des communes. Nous vous donnerons plus de

détails dans le prochain Grandva'lien, mais reprenez déjà votre soirée!

Nous nous réjouissons de vous faire découvrir notre nouveau programme et sommes heureux de compter sur la participation, en 2^{ème} partie du **Montreux Gospel Singers**.

A bientôt donc, chers amis de la Chanson.

Monique Counotte



Réparations
Ventes voitures
Neuves et occasions

Toutes marques

Lavage automatique

Rte des Monts-de-Lavaux 318
1090 La Croix/Lutry
021/791 53 74
garagedelacroix@bluewin.ch



www.garagedelacroix-lutry.ch

PRÈS DE CHEZ VOUS!

MAZOL SA

021 799 92 92

Mazout avantageux!

Livraison 7/7

en toute saison, demandez une offre!

Bonjour, Monsieur le Juge!



Monsieur Jean-Luc Colombini est une personnalité bien connue des habitant-e-s de notre Commune. Il est engagé dans la vie locale. C'est l'un des organisateurs des fameuses «Veillées de Grandvaux» qui, autour d'un thème puis d'un repas canadien, réunissent chaque mois des dizaines de personnes. Mélomane, il chante avec son épouse dans le chœur classique Ardito. Mais c'est au titre de son activité professionnelle de Juge cantonal que nous allons rencontrer ce magistrat. Même si c'est un domaine un peu austère et parfois technique, il va répondre à un certain nombre de questions que nous nous posons, nous citoyen-ne-s.

Monsieur le Juge, quelles sont précisément les fonctions du Tribunal cantonal?

Le Tribunal cantonal (TC) est l'autorité judiciaire supérieure du canton de Vaud. Il a d'abord une fonction de gestion, en nommant par exemple les juges de première instance. Il dirige l'ordre judiciaire. Celui-ci comprend environ 1600 personnes qui, outre le TC, travaillent dans les offices judiciaires de première instance (tribunaux d'arrondissement, justices de paix, tribunal des baux), dans les offices d'instruction pénale, à l'office du juge d'application des peines, aux offices de poursuites et faillites et au registre du commerce.

Et quelles sont ses fonctions juridictionnelles? Tout d'abord, le TC juge-t-il en première instance?

Oui, actuellement il existe une cour qui est autorité de première instance, soit la Cour civile. Elle tranche, en unique instance cantonale, les litiges patrimoniaux dont la valeur litigieuse est supérieure à fr. 100'000.-. Mais avec l'introduction du Code de procédure civile fédéral (CPC), son rôle sera nettement réduit. Il y a d'importantes réformes en cours. Toute l'organisation de la justice est en chantier!

Combien y a-t-il de juges cantonaux?

Traditionnellement, le TC était composé de 15 magistrats, mais les réformes – notamment la création en 2008-2009 de la Cour de droit administratif et public et de la Cour des assurances sociales – ont entraîné une augmentation du nombre des juges:

ceux-ci sont actuellement 37 (dont quelques-uns à temps partiel) et 11 juges suppléants (qui fonctionnent au cas par cas). L'entrée en vigueur, probablement en 2011, des nouveaux codes de procédure pénale et civile fédéraux et l'extension des voies de droit, notamment l'extension généralisée de l'appel, amènera certainement une nouvelle augmentation subséquente de juges...

Vous parlez au masculin. Quelle est la place des femmes dans le collège des juges?

De plus en plus importante. Parmi les juges, il y a dix femmes. Et c'est actuellement l'une d'entre elles qui est présidente du TC.

Revenons aux fonctions du TC. Ses différentes cours ne sont-elles pas surtout des autorités de recours?

C'est exact. Dans le domaine pénal, il y a la Cour de cassation pénale, qui tranche les recours contre les jugements pénaux des tribunaux de première instance: par exemple l'avocat d'un condamné à 20 ans pour assassinat fait recours. Et puis il y a le Tribu-

Que de cours!

Et ce n'est pas fini... Il y a encore la Cour des poursuites et faillites, qui statue sur les recours dans ces domaines. La Cour de droit administratif et public est, elle, compétente pour examiner en dernière instance cantonale les recours contre les décisions administratives cantonales et communales: par exemple des décisions en matière fiscale, ou d'aménagement du territoire, de permis de construire, ou encore de retrait de permis de conduire, etc. Quant à la Cour des assurances sociales, elle statue sur recours dans ce domaine: par exemple l'octroi ou le refus d'une rente AI. Enfin la Cour constitutionnelle, créée en 2005, contrôle sur requête la conformité des lois et règlements cantonaux ou communaux au droit supérieur. Elle s'occupe aussi sur recours des litiges en matière de droits politiques: une loi, une initiative populaire est-elle en conformité avec le droit fédéral (supérieur au droit cantonal)?

Auxquelles de ces cours appartenez-vous vous-même?

De plusieurs d'entre elles, et je suis vice-président de la Cour constitutionnelle. Le



nal d'accusation, qui tranche les recours contre les décisions en cours d'enquête du juge d'instruction, ou contre les décisions du juge d'application des peines: par exemple un recours contre une ordonnance de non-lieu, ou contre un refus de mise en liberté.

Et dans le domaine civil?

Là, nous avons la Chambre des recours en matière civile (famille, successions) et de droit des obligations (lequel règle les contrats de travail, les baux, etc.) contre les jugements de première instance. Quant à la Chambre des tutelles, elle est l'autorité de surveillance des tutelles, qui relèvent des justices de paix, et l'autorité de recours contre les décisions en matière tutélaire, de protection de l'enfance (par exemple droit de visite) et de privation de liberté à des fins d'assistance.

rôle de chacune de ces cours est différent, ce qui contribue à l'intérêt et à la variété de la fonction.

Concrètement, quel est votre travail?

Comme juge instructeur de la Cour civile, j'instruis les affaires (par exemple: X réclame fr. 300'000.- à Y), mène des audiences en présence des parties, entends des témoins, etc. Ce contact avec le justiciable est nécessaire pour éviter d'être uniquement homme de cabinet. J'attache une importance particulière au rôle conciliateur du juge dans ce cadre. En prenant le temps, en écoutant les parties, en leur suggérant, si elles le souhaitent, des solutions transactionnelles, j'arrive souvent à des conciliations. Elles représentent une grande satisfaction pour moi. Comme membre d'autres cours, je fais des rapports, et je suis deuxième juge dans une composition collégiale à trois, ou je statue comme président.